



L'AUTORITE



162 ST-DENIS

GASTON MAILLET, directeur

REDDE CAESARI QUAE SUNT CAESARIS

GILBERT LARUE, rédacteur en chef

Abonnement: Par maille . . . \$2.00 par année Tél. Est 893

Fondons le Parti "démocrate"

Après la bière, les cigares

Le retour du colonel Blondin

Bien que L'Autorité n'appartienne pas au même camp politique que le colonel P.-E. Blondin, elle salue avec joie son retour au pays, après une année presque entière passée au front.

Nous savons bien que cette attitude nous attirera les critiques de gens plus soucieux de faire mousser une popularité de mauvais aloi que d'aider leurs compatriotes.

Mais passons et publions tout de même la lettre qui nous arrive:

A "L'Autorité",

Montréal,

Messieurs,

Je profite du retour du colonel Blondin au pays pour vous féliciter de la campagne que vous avez menée pendant son absence, alors que tant d'autres, même dans son parti, le parti conservateur, l'ont dardé dans le dos.

Je sais que vous êtes des libéraux sans peur et sans reproche, et c'est pourquoi vous ne craignez pas, à l'occasion, de clouer au pilori un Rodolphe Lemieux, un Raoul Dandurand, un François Liguori Beque, ces pince sans rire qui reprochent à Joseph Wesley Flavelle de "profiter" du bacon, tandis qu'eux sont avant tout des "profiteurs" de la politique.

Vous avez été les premiers, Messieurs de "L'Autorité", à assimiler le rôle du colonel Blondin levant un régiment et partant au front, avec celui de ce grand libéral que nous aimons tous et qui vient d'être reçu par le Roi: le docteur Béland.

Tous devez avoir contribué à relever le nom canadien-français en Amérique et en Europe. Et Dieu sait le peu d'estime dont nous avons pendant un temps souffert, affronté tout le fallait, coûte que coûte, nous relever.

Que le colonel Blondin continue pendant quelques semaines encore son œuvre, et il connaîtra le triomphe après l'avance.

UN VIEUX LIBERAL

Montréal-Est se donne au Sacré-Coeur

Le ciel accueillera avec joie ce cadeau, pourvu que les votes du conseil municipal ne fassent pas saigner le Divin Cœur

Le maire de Montréal-Est, M. Joe Versailles, a lu dans son église paroissiale, dimanche dernier, le texte d'une résolution adoptée par le Conseil municipal, plaçant Montréal-Est sous la protection du Sacré-Coeur.

"L'Autorité", dont personne ne suspectera le catholicisme, n'a pas d'objection à ce qu'un Conseil municipal, selon les termes de la résolution lue par M. Joe Versailles, "mette ses délibérations, ses entreprises, ses résolutions, tous ses travaux sous la protection du Sacré-Coeur."

Oh! pas d'objection du tout... Et c'est pourquoi nous approuvons sans réserve l'idée qu'ont eue les autorités municipales de Montréal-Est d'appeler au secours de leur ville la seule puissance capable de la sortir du pétrin où l'ont enlaidie ses administrations successives.

Nous avons rencontré des sceptiques qui traitaient de farceurs le maire Versailles, les échevins Berthiaume, Tétrault et leurs collègues. Pour eux, Montréal-Est est une de ces pétardières qui poussent comme autant de champignons sur l'île de Montréal, garochant les gros sous à tous les vents du ciel, s'endettant jusqu'au trognon grâce à cette assurance donnée aux contribuables:

—Laissez-faire, Montréal paiera... à l'annexion. Mais l'annexion de Maisonneuve à la métropole, c'est sûr, cause trop d'ennuis à la Législature pour que celle-ci s'avise de décliner un nouveau telon en annexant de force Montréal-Est, avec ses champs et ses grèves.

N'en voilà-t-il pas assez pour justifier Montréal-Est d'installer dans la salle des délibérations du Conseil une statue du Sacré-Coeur, afin que les représentants du peuple comprennent mieux (nous citons toujours la résolution de M. Joe Versailles) les graves obligations qui leur charge leur impose?

De si pieuses intentions ne plaident-elles pas fortement en faveur de la sinécure de M. Joe Versailles et de ses collègues?

Nous en aurons donc le plus bel avenir pour Montréal-Est et... ses créanciers. A condition, bien entendu, que par des "délibérations" trop ténébreuses, des "résolutions" trop hâtives, des "entreprises" trop hasardeuses, des travaux mal conçus — et surtout de mauvais votes — maire et échevins ne s'exposent pas à faire saigner le Divin Cœur.

FLAMBEAU

Les mauvaises dents l'emportent sur la syphilis

La semaine dernière je lançais un défi de \$5,000.00 à un certain nombre de nos médecins en renom de Montréal comme les Lassalle, les Fleury, les Bruneau, les Mercier, etc. à l'effet de prouver par une courtoise polémique ou discuter dans des journaux ou albums que la syphilis faisait moins de dommages à l'humanité que les mauvaises dents.

Ceci pour ouvrir les yeux de nos administrateurs et de nos gouvernants sur l'état lamentable des enfants des écoles. Quelques-uns m'ont répondu: Peut-être n'avez-vous pas tort. D'autres ont gardé le silence. On m'a dit: Maillet, vous avez raison. Cette semaine je reviens à la charge et je lance le défi au plus grand chirurgien du Canada, le Dr Geo. Dupont, l'ancien assistant du Dr Doyen de Paris, de réputation mondiale.

Je défie le Dr Dupont de me prouver le contraire. Je défie aussi le fameux spécialiste-consultant, le Dr Alf. Marcil de me prouver le contraire. Je défie tous les Paquet, les Rivard, Dusseault et tutti quanti de Québec de me prouver le contraire. Je suis sûr que j'ai raison.

Or, si j'ai raison les gouvernements ont tort de négliger cette partie si essentielle du bien-être de l'humanité. En Allemagne le soin des dents des enfants est obligatoire (compulsory).

Je suis toujours surpris de voir tant de gens propres, qui se lavent pourtant les dents, si peu s'intéresser au bien-être futur de l'enfance. J'entends revenir sur le sujet tant que je n'aurai pas gagné mon point.

GASTON MAILLET

Monsieur le Directeur de

"L'AUTORITE".

Nous sommes en pleine période d'écllosion politique.

Plus l'on regarde autour de soi, plus l'on scrute les projets de nos gouvernants, et je parle principalement de ceux de Québec, plus j'en viens à la conclusion que nous sommes, suivant l'expression d'une de nos grandes reliques l'Hon. Rodolphe Lemieux, "à un tournant de notre histoire".

Et parce que nous en sommes arrivés à une phase difficile, où il s'agit pour nous de confier nos destinées à des hommes éprouvés, imbus d'esprit public, soucieux du bon ordre, doués d'un sens libéral et de diplomatie, nous cherchons en vain, quelques-uns de "ces constellations brillantes" dont nous parle l'Hon. L.-O. David quelque part, et nous en sommes quittes pour continuer à déplorer notre situation.

Depuis bientôt trente-neuf ans que je m'occupe du mouvement politique en cette province, et vous savez si j'y ai pris une part active, en certaines occasions, j'ai eu l'occasion de m'apercevoir du besoin d'orientation nouvelle qu'éprouve notre jeunesse dirigeante, au point de vue politique.

A Québec, la semaine dernière, j'entendais trois jeunes gens, dont deux avocats, fils de libéraux très influents du district de Québec, discuter fortement la formation d'un parti qui n'aurait aucune affiliation avec nos partis actuels.

L'un de ces jeunes gens qui avaient trempé dans le nationalisme pendant des années ne cachait pas son indifférence à l'égard des tenants d'une doctrine dont l'évangile consiste à maudire, à ridiculiser et à pontifier.

"C'est de l'action qu'il nous faut", déclarait l'ex-parlisan de M. Bourassa.

Et le troisième, fils d'indigo, dont le père occupe une haute situation politique à Ottawa, de renchérir en disant que les deux partis actuels dans cette province ne devraient avoir d'attrait que pour les ronds-de-cuir de profession, les arrivistes incapables et les exploitateurs de profession.

Et le lendemain de ce petit conventicule, j'apprenais qu'au Château Frontenac, devait se tenir une réunion d'une vingtaine de jeunes politiques de toutes les nuances dans le but de discuter un projet de formation d'un parti démocrate.

La chose me fit sourire d'abord. A 66 ans, on en a tant vu que les choses les plus vraisemblables sont pour nous des utopies, surtout en politique.

Je devais être cependant ébranlé fortement dans cette conviction quelques jours après, alors qu'un soir d'un dîner au Club de Réforme, j'entendis, dans un groupe de jeunes membres du Club parmi lesquels se trouvaient deux de nos jeunes députés, que l'on débattait de la plus belle façon, et à haute voix encore (quelle audace!), contre quelques-unes des "grandes figures de notre histoire". Le sénateur Brique attrapait son plat, Rodolphe Lemieux, se le faisait dire sans détour et jusqu'à Sir Lomer, l'un des patrons-honoraires de cette organisation de famille, qui recevait des élaboussures.

La question suivante, posée par l'un des jeunes députés, me frappa tout particulièrement: —As-tu entendu parler de cette affaire de parti démocrate? —Chut!.....

Et le groupe se retira dans un coin du salon où la conversation se continua jusqu'à ce que l'arrière du sénateur Casgrain jeta dans la jeune et active assistance un de ces froids qui provoquent un exil unanime du groupe.

Pour la deuxième fois j'entendais prononcer ce mot: parti démocrate.

La chose commençait à m'intriguer, mais elle m'intrigue davantage depuis qu'en plein Bureau du Gouvernement, rue Notre-Dame-Est, dès mardi midi, alors que Sir Lomer attendait impatiemment que le notaire Wengelas vint lui raconter intimement ce qui se passe dans les assemblées de protestations contre le tramway, j'ai entendu de mes propres oreilles, un balayeur de l'établissement, un fonctionnaire provincial par conséquent, faire à voix haute cette remarque: —Ça changera bien, quand les démocrates seront au pouvoir.

Au même moment le notaire Lévesque entra et le balayeur se courba jusqu'à terre.

J'en conclus, Monsieur le Rédacteur, qu'un mouvement secret se fait un peu partout dans notre province, dans le but de mettre en chasse le chef de l'opposition, qui promène ses \$1,000.00 d'honoraires entre Saint-Benoît et la Sauvegarde et qui se contente, pour témoigner son opposition à éroquer les mânes desséchées de Norbert Morin et autres gloires vêtues, dans le but également de panthroniser Henri Bourassa, en donnant au chef vénéré Omer Héroux, comme pleureur officiel, dans le but également d'imposer une vacance prolongée à Sir Lomer, à son actif collaborateur, M. J.-L. Décarie et à leurs courtisans connus.

Je suis sous l'impression qu'il se fait une évolution et que le mouvement part de jeunes gens, comme il en poussa dans cette province depuis quelques années, qui veulent faire autre chose que de se "fêter les oreilles" pour employer une expression chère à notre Ligue des Droits du Français.

On veut de l'action, parce que l'on aime sa province, qu'en veut sa prospérité, son progrès incessant, et non parce que, à l'instar de certains égoïstes on la veut morceler, pour en distribuer les morceaux aux affamés qui se partagent actuellement le gâteau provincial.

Ce sont les jeunes épris des idées de progrès qui renverseront les idoles d'aujourd'hui, qui mettront au rancart ceux de ma génération qui se sont obstinés à marcher à la remorque de gens qui nous ont fait reculer au lieu d'avancer, tant au point de vue colonisation qu'agriculture, etc., et malgré mon âge avancé, je suis partisan admirateur du syncrétisme politique, et de la formation d'un parti véritablement démocrate.

Monsieur le directeur, je voudrais avoir ma vitalité d'autrefois, alors que nous nous rencontrions, vous vous en souvenez, dans ces tête-à-tête intimes, alors que nous élaborions ensemble les projets les plus fantastiques de révolution de partis, pour prêter main-forte à ce nouveau coup d'état dont notre province devra bénéficier.

J'ai bien le plaisir d'être, Monsieur le Rédacteur, Votre bien dévoué,

UN VIEUX LIBERAL.

La lettre qui suit se trouvait dans nos casiers depuis longtemps. Nous profitons de l'occasion offerte par le mouvement qui se dessine dans la province pour la publier:

St-Jérôme, 12 mai 1918.

Monsieur le Directeur de

"L'AUTORITE".

Je ne sais plus de quel côté me jeter tellement il faut zigzaguer de ce temps-ci pour en arriver à trouver son allégeance politique. Les politiciens de toutes les couleurs sont tellement intéressés mutuellement à nous empiéter que quelque rouge ardent que je suis, je ne puis faire autrement que ressentir un peu de froid et d'indifférence pour ces rouges d'aujourd'hui qui n'ont rien de commun avec les rouges d'autrefois.

Le temps n'est-il pas venu, Monsieur le Directeur de fonder un troisième parti basé sur les principes de la vraie démocratie, un parti qui respectera les privilèges du peuple en lui donnant droit de consultation sur les grandes mesures que les gouvernements voudront adopter.

Je soumetts cette proposition à notre jeune député, M. Athanase David, qui sait à l'occasion afficher des airs d'indépendance que je voudrais lui voir mettre en action.

Votre dévoué,

UN AMI DE JEAN PREVOST.

A l'hon. M. Tessier

Lâchez donc les bêtes à patates pour vous occuper des routes

M. le ministre,

La route Montréal-Québec s'en va à tous les diables. Vous devriez savoir qu'une route, c'est comme un chemin de fer. Un mille à vau-l'eau détruit cent milles de rails en excellent état.

M. le ministre des routes, lâchez, s'il le faut, les "bêtes à patates" de votre ferme des Trois-Rivières pour rendre justice aux automobilistes qui s'évertuent à payer des relevances extravagantes pour entretenir nos routes. Et dire que quelques cantonniers répareraient tout le mal!

Il ne s'agit que d'entretenir la route Montréal-Québec. C'est une affaire très simple. Le tous est... d'y penser,

UN TRIFLUVIEN

La "Boule d'Etain"

Elle serait infiniment mieux nommée "Boule de Fumier"

Il existe à Montréal une feuille du dimanche connue (tant elle est insipide) d'un très petit nombre de lecteurs à qui on envoie gratuitement (car c'est le plus beau de sa clientèle) et dont le titre rime avec "Boule d'Etain".

Avant la vente du "Canard" à un particulier qui se bat les flancs pour retrouver un peu de l'esprit de feu Berthelot perdu depuis si longtemps, les deux, "Canard" et "Boule d'Etain", faisaient la paire, sortant de la même boutique, avec cette seule différence que la "Boule d'Etain" était cocasse en voulant être sérieuse, et que le "Canard" était lamentable en voulant être rigolo.

Le directeur des plates destinées de la "Boule d'Etain" est un monsieur qui s'aplatit tout à tour devant le cabinet d'Ottawa — pour avoir des contrats d'impressions — et le cabinet de Québec — dans l'espoir d'en retirer des bénéfices politiques.

Mais l'autre jour la "Boule d'Etain", s'étant avisée d'écrire que les Canadiennes-françaises allaient être déportées dans le Nord-Ouest, pour y servir à la repopulation, à cause de leur fécondité, reçut du

Ces bonnes puritaines voudraient vous empêcher de fumer

Quelle sera leur prochaine?

"Après la bière et le vin ce sera le tabac."

Telle est la prédiction actuellement faite par les prohibitionnistes.

Oui, messieurs, grâce à ceux que M. Charles Murphy appelait les "chrétiens profiteurs", c'est-à-dire les Rowell et Compagnie, non seulement nous ne pourrions plus avaler un verre de bière ou déguster un verre de vin, quand même ce serait à table, mais la pipe, le cigare et la cigarette nous seraient même interdits.

Une association de dames puritaines s'est l'autre jour réunie à Ottawa, sous la présidence de Mme Mordon Wright, de London, Ontario, sœur de ce Rowell qui se montre très empressé de retirer un salaire de \$10,000 par année d'une association quelconque quakers, mais qui néglige, heureusement pour lui, de répondre au discours qui l'a si cruellement stigmatisé de M. Murphy.

Ces dames, non contentes de dénoncer le "Ginger Ale" et le "Ginger Beer", à cause des mots "Ale" et "Beer", se lanceront à fond de train contre la pipe, le cigare et la cigarette, qu'elles trouvent autant de choses horribles.

Elles n'ont pas encore parlé de retrancher le sexe des hommes, mais ça viendra.

A moins qu'apparavant ceux-ci ne se réveillent et ne flanquent à ces harpies un bon coup de pied à la bonne place.

Les extrêmes se touchent.

Le jour où ces dames de la prohibition, ferventes admiratrices de Wewton Wesley Rowell et de John H. Roberts, s'aviseront d'enlever au messieurs le cigare de la bouche, nous appréhensions quelque grabuge, même des plus fougueux prohibitionnistes.

Nous nous souvenons qu'en une ville de Hollande, au XVI ou au XVII siècle, un potentat défendit un jour l'usage de la pipe.

Les graves Hollandais ne poussèrent pas de cris. Ils se concertèrent paisiblement, et le lendemain, placidement assis en face de la demeure du trouble-fête ils tiraient d'énormes bouffées de leurs longues pipes.

Le tyran se le tint pour dit et n'insista pas davantage.

SYLVIO PICAUD

gouvernement fédéral un coup de crosse sur la tête, dont elle resta si étourdie qu'elle dut laisser passer un dimanche sans tirer son torchon des presses. Et pour récompenser M. Jos. Rainville, ex-député de Verchères, de s'être employé à faire lever cette interdiction, l'espèce de Quasimodo qui tient la plume dans cette sentine lui versa peu après un plat d'eau sale sur la tête.

Quant au gouvernement provincial, arrive une élection dans Saint-Louis, il s'arrange pour faire perdre au directeur de la "Boule d'Etain" son dépôt, ou presque, et celui-ci le soir de l'élection maffevant s'écrie: "Et dire que j'avais travaillé 20 ans pour en arriver là!"

Si l'on peut appeler cela travailler que de lécher les bottes des faiseurs que l'on rencontre dans les partis politiques, qu'il s'agisse d'un Louis-Philippe Bérard ou d'un Mousseau.

Dans son dernier numéro, la "Boule d'Etain" désignait L'Autorité "comme l'intestin grêle" du parti bleu.

Nous ferons d'abord remarquer à cette "Boule" que "L'Autorité" est une feuille libérale qui se différencie de la "Boule d'Etain", comme feuillet libéral, en cela qu'elle ne nettoie pas avec sa langue les bottes de qui que ce soit, son directeur ayant conservé à l'égard des partis plus d'indépendance dans son petit doigt que le directeur de la "Boule d'Etain" dans toute son éléphanterose personnelle.

En retour du compliment, nous serions tentés d'appeler la "Boule d'Etain" le gros intestin du journalisme, puis-que c'est dans les gros intestin que se forment les matières fécales.

De sorte que, ladite "Boule", au lieu de s'appeler "d'Etain", devrait se nommer "Boule de Fumier". L'AUTORITE



Grenades

Médéric dit: Messieurs, je suis pour le Tramway.

Le peuple: Hourra!

Médéric: Messieurs, je suis contre le Tramway!

Le peuple: Hourra!

Médéric: Messieurs, je suis contre la rue Drolet. Je mets mon veto.

Le peuple: Hourra!

Médéric: Messieurs, je suis pour la rue Drolet. J'enlève mon veto.

Le peuple: Hourra!

Médéric: Messieurs, je suis pour l'abolition du Conseil Législatif... si je n'en suis pas.

Le peuple: Hourra!

Messieurs, je suis pour le maintien du Conseil Législatif, si Sir Lomer veut m'y nommer.

Le peuple: Hourra!

Médéric: Je mets mon veto si l'on accorde le contrat de la bibliothèque municipale à un autre qu'à mon ami Grotché.

Le peuple: Hourra!

Médéric: L'entrepreneur X... ayant donné, me dit-on, \$2,000 pour des œuvres très charitables, y a pus de veto.

Le peuple: Hourra!

Médéric: Poléon Hébert est mon meilleur ami.

Le peuple: Hourra!

Médéric: Poléon Hébert n'est pas "correct".

Le peuple: Hourra!

Médéric: Thom Coté est un grand homme.

Le peuple: Hourra!

Médéric: Messieurs, je suis pour Ti-Nest Decary s'il veut me payer la gazoline de mon auto.

Le peuple: Hourra!

Médéric: Je suis contre Ti-Nest Decary parce qu'il veut pas me voter d'argent pour m'envoyer promener dans l'Ouest canadien.

Le peuple: Hourra!

Médéric: Messieurs, vous savez que j'ai commencé, il y a cinq ans, une enquête municipale contre le chef Tremblay.

Le peuple: Hourra!

Médéric: Messieurs, je n'ai pas besoin de vous dire que je ne finirai jamais cette enquête, comme toutes celles que j'ai commencées.

Le peuple: Hourra!

Médéric: Messieurs, je suis un homme du peuple comme vous, "povre" comme vous.

Le peuple: Hourra!

Médéric: Messieurs, si Gouin m'avote pas \$10,000 de salaire je l'envoie chez l'abye!

Le peuple: Hourra!

Médéric: Vous savez, moi, j'prends jamais un coup!

Le peuple: Hourra!

Médéric: Si vous saviez, l'eau de Vichy, comme ça me rend malade!

Le peuple: Hourra!

Médéric: Messieurs, j'veux une enquête sur Maisonneuve, parce que j'pense ben que Gouin va m'nommer.

Le peuple: Hourra!

Médéric: Messieurs, vous êtes ben intelligents!

Le peuple: Hourra!

Médéric: Messieurs, j'veous prends pour des sacrés fous.

Le peuple: Hourra!

Médéric: Messieurs, j'sous libéral, moé, jusqu'au trognon.

Le peuple: Hourra!

Médéric: Si Laurier pis Gouin font pas c'que j'veux, j'les débarque.

Le peuple: Hourra!

Médéric: Messieurs, j'veous emplit.

Le peuple: Hourra!

Médéric: Et vous êtes trop bête pour vous en apercevoir.

Et ce bon peuple, ce brave peuple, cette bonne poire de peuple, crieait toujours.

Hip! Hip! Hurrah!

BIRIBI

Médéric: Messieurs, j'sous libéral, moé, jusqu'au trognon.

Le peuple: Hourra!

Médéric: Si Laurier pis Gouin font pas c'que j'veux, j'les débarque.

Le peuple: Hourra!

Médéric: Messieurs, j'veous emplit.

Le peuple: Hourra!

Médéric: Et vous êtes trop bête pour vous en apercevoir.

Et ce bon peuple, ce brave peuple, cette bonne poire de peuple, crieait toujours.

Hip! Hip! Hurrah!

BIRIBI

De par le monde

Le Dr Von Kuelman, ministre des affaires étrangères, vient d'être dégoimé ou plutôt sa démission a été acceptée. Le ministre était en disgrâce depuis qu'il avait déclaré en plein Reichstag que l'Allemagne ne gagnerait pas la guerre par des décisions purement militaires.

Cinq millions de tonnes! Voilà ce que les Américains comptent expédier outre-mer dans l'année courante, ouvrant la première semaine de juillet, ils ont construit 24 navires ce qui représente 122,771 tonnes.

PARC SOHMER

SEMAINE DU 14 JUILLET

OLIVER

Champion plongeur du monde (Saut de 100 pds dans 51 pees d'eau

AUTRES ATTRACTIONS

ET LA FANFARE DU PARC

Prix ordinaires 3 et 5h. p.m.

Cartes professionnelles

Tél. Main 4565

J. A. BEAULIEU

AVOCAT MONTREAL

186, St-Jacques (chambre 103)

SAINT-AMOUR, ERNEST

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR

Canadian Car & Foundry Company Limited

Canadian Car & Foundry Company Limited et Canadian Steel Foundries Limited et autres compagnies associées

Etat consolidé du surplus des profits, 30 avril 1918

Les commentaires favorables des presses anglaise et française sur la situation exceptionnellement favorable de cette compagnie

Etat Consolidé du Surplus et des Profits, 30 Avril 1918

Profits combinés pour les sept mois finissant le 30 avril 1918, après avoir chargé toutes les dépenses pour le maintien et les améliorations de l'usine et l'outillage, et comprenant les profits additionnels des contrats d'obus russes	\$2,917,094.51
DEDUCTION:	
Montant pour dépréciation et améliorations	313,223.07
Profits avant de charger l'intérêt des obligations	\$2,603,781.44
DEDUCTION:	
Intérêt sur obligations, en suspens	\$298,098.40
Intérêt sur emprunts de banques, etc.	127,748.28
	426,746.68
Profits pour les sept mois	\$2,177,034.76
Surplus combiné de la Canadian Car & Foundry Co., Ltd., et de ses compagnies subsidiaires au 30 septembre 1917	2,840,063.00
Surplus reporté, le 30 avril 1918	\$5,017,097.76

Bilan consolidé, 30 Avril 1918

ACTIF

COUT DES PROPRIETES:

Immeubles, édifices, machinerie, brevets et clientèle, au 30 septembre 1917	\$20,498,505.88
Additions durant la période fiscale	742,456.72
	\$21,240,962.60
Déposé à la Montreal Trust Company pour le rachat d'obligations en suspens de Montreal Steel Works, Limited, placées en garantie	100,000.00

ACTIF COURANT:

Inventaires des produits manufacturés ou partiellement manufacturés, matériaux et accessoires, au prix coûtant ou plus bas	8,037,484.11
Obligations, actions et autres placements	119,548.94
Comptes et billets recevables (moins la réserve)	4,119,518.27
Contrats d'obus russes de l'agence de la Canadian Car & Foundry Co., Ltd.	1,170,974.60
Hypothèque	22,679.60
Argent en banque	950,286.65
	14,429,492.17

CHARGES DIFFERES:

Assurance et taxes non échues	103,579.64
Dépenses pour la réorganisation des usines et l'achat de machines pour la fabrication d'obus, moins les montants déduits jusqu'à date	403,037.94
Pour exploitations futures	359,650.16
	866,267.74
	\$36,636,672.51

PASSIF

CAPITAL ACTION:

Privilégiées: Sept pour cent. Cumulatives et à participation—Autorisées et émises—75,000 actions à \$100 chacune	\$7,500,000.00
Ordinaires:	
Autorisées—50,000 actions de \$100 chacune	\$5,000,000.00
Emises—49,750 actions de \$100 chacune	4,975,000.00

DETTE CONSOLIDEE:

Obligations—Or, du fonds d'amortissement, première hypothèque, pour trente ans, à six pour cent, de la Canadian Car & Foundry Co., dues en 1939	7,500,000.00
Sur lequel il y a une réserve pour les futures dépenses sur le capital, en conformité de l'acte des Trusts, une balance de	1,400,000.00
	\$6,100,000.00
Moins: Remboursé par le fonds d'amortissement	714,306.60
	\$5,385,693.40

Obligations—Or, première hypothèque, 6% de la Canadian Steel Foundries Limited, émises et garanties par l'actif de la Montreal Steel Works, Limited	\$750,000.00
Moins: Retenu par la Montreal Trust Co.	8,000.00
	742,000.00
Obligations garanties collatérales, première hypothèque, à 6%, dues en 1936 (autorisées à \$5,000,000)	3,650,000.00
Moins: Retiré par le fonds d'amortissement	573,001.33
	3,076,998.67
Moins: Retenu en garantie, par la Montreal Trust Co., jusqu'au rachat des obligations dues, à la Montreal Steel Works, Limited	742,069.34
	2,334,929.33
Hypothèque sur la propriété de la rue Craig	100,000.00

OBLIGATIONS COURANTES:	
Emprunts et avances de banques (garantis)	1,575,000.00
Avance de la République de France	729,000.00
Comptes et effets de commerce payables et listes de paie	3,834,825.73
Contrats d'obus russes de l'agence de la Canadian Car & Foundry Co., Ltd.	656,403.82
Intérêt accru	202,065.60
	6,997,295.15

RESERVES:	
Pour dépréciation et renouvellement	2,629,963.87
Fonds de réserve spécial	500,000.00
Reserves pour exploitation et diverses	454,693.00
	3,584,656.87
SURPLUS, tel que d'après le rapport annexé, sujet aux taxes du gouvernement	5,017,097.76
	\$36,636,672.51

Nota: Les dividendes sur les actions privilégiées ont été payés à venir au 30 juin 1918.

Approuvé au nom du conseil de direction:
N. CURRY, Directeur.
GEO. E. DRUMMOND, Directeur.

Soumis avec notre rapport aux actionnaires le 9 juillet 1918:
PRICE, WATERHOUSE & COMPANY,
Comptables licenciés.
Montréal, 9 juillet 1918

AUX ACTIONNAIRES DE LA CANADIAN CAR & FOUNDRY COMPANY, LIMITED.

Nous avons vérifié les livres et comptes de la Canadian Car & Foundry Company Limited, et de ses compagnies sub-

sidiaires pour les sept mois finissant le 30 avril 1918, et avons obtenu toutes les explications et informations que nous avons demandées.

Durant la durée de notre audition, seulement les additions actuelles ont été chargées au compte de la propriété, et on a amplement pourvu aux profits par dépréciation de l'usine et l'amortissement de l'outillage spécial.

Les inventaires des matériaux et accessoires au 30 avril 1918 ont été évalués au prix coûtant ou au-dessous. On a pourvu aux mauvais comptes et aux comptes douteux, et à toute dette constatée de la compagnie au 30 avril 1918 et les balances en banque à cette date ont été vérifiées par des certificats de dépôts.

ET NOUS CERTIFIONS que, sujet à la réalisation de l'actif de l'agence de la Canadian Car & Foundry Company, Limited, se chiffant approximativement à \$1,000,000.00, lequel est sujet à litige (mais que les directeurs considèrent collectable) le bilan consolidé ci-inclus au 30 avril 1918 est, dans notre opinion, fait de manière à donner un aperçu véridique et correct de l'état des affaires de la Compagnie, selon les meilleures informations et explications qu'il nous a été données, et tel que montrées par les livres de la Compagnie.

Un record établi en sept mois

Le surplus de la Canadian Car & Foundry Company ressort à 64 p.c. du stock ordinaire et 50 p.c. du privilégié

(De la "Presse")

L'excédent des recettes de la Canadian Car & Foundry Co., Ltd., pour les sept mois écoulés le 30 avril dernier, se chiffre par \$2,177,034, ce qui ressort au taux annuel de 49.8% sur les actions privilégiées, et à 64.1% du stock ordinaire, dans ce dernier cas après déduction du dividende privilégié de 7%.

Les profits ci-dessus mentionnés sont établis après les dévaluations relatives à la dépréciation et au renouvellement du matériel, ainsi qu'aux paiements d'intérêts. Il a fallu aussi tenir compte des impôts de guerre.

Le surplus en question est supérieur à celui de tout exercice complet précédent. En 1912-13, après déduction d'une réserve spéciale de \$350,000, ainsi que des montants affectés à la dépréciation et à l'intérêt, les profits étaient de \$1,721,653, et on les considérait comme constituant un record.

Durant les sept mois finissant le 30 avril 1918, le fonds de roulement de la compagnie s'est accru d'un montant net d'un million et demi. L'actif courant a été porté à \$14,429,492, contre un passif de \$6,997,295, ce qui laisse un fonds net de roulement de \$7,432,197. En septembre dernier, voici quelle était la situation: Actif courant, \$15,019,079; passif courant, \$9,116,230; fonds de roulement, \$5,902,849.

Car contest compromise is effected

(Du "Star")

The surprise in connection with the fight for control of the Canadian Car and Foundry Company, which was hinted at in yesterday's Star as on the way, developed over night

with the announcement this morning that a compromise had been effected between the two parties.

Although neither side was in a position to announce the full details of the settlement up to this afternoon it was generally admitted that three members of the newly constituted board would be representatives of the opposition stockholders' committee.

It is understood that the board agreed upon was to be composed of fifteen members but up to this morning only thirteen members had been decided upon. It was expected that the remaining two would be chosen by tomorrow.

The Street hears that the three representatives of the stockholders (opposition) committee to go on the board are Senator Beaubien, Montreal, and A. Hicks Lawrence and Erskine Hewitt, New York.

The thirteen members unofficially reported as having been chosen are Senator Curry, Mark Workman, W. W. Butler, Hon. George G. Foster, George E. Drummond, Senator Beaubien, H. W. Beauclerc, W. F. Angus, A. Hicks Lawrence, K. W. Blackwell, Erskine Hewitt, William McMaster, Hon. E. C. Smith.

It will be noted that this list does not include three members of the present board. These are F. A. Skelton, vice-president, and treasurer; V. G. Curry, vice-president, and Robert H. Parks, appointed in the latter part of May last. Today it was said that the appointment of two additional members to make up the fifteen lay between them and one of the other local nominees of the management.

There was a general feeling of satisfaction on both sides today that a termination of the controversy had been arrived at as it was acknowledged that a continuation would have been harmful to the interests of the shareholders.

Originally the stockholders' committee asked for the appointment of three members of the board with a fourth to be mutually agreed upon, and although the personnel is not exactly as was shown to have been suggested by the opposition committee the result is nominally as they had mapped out at the beginning, although the reconstituted board will be much larger than was at that time contemplated.

A statement of the Canadian Car & Foundry company issued today and covering the seven months to April 30 shows surplus profits of \$2,177,034, which would represent a per annum rate of 49.8 on the preferred stock, and after allowing seven per cent on the preferred, a per annum rate of 64.1 on the common. These figures are after deductions for depreciation and renewals and all interest charges.

Vieille querelle qui s'arrange pour le mieux

(De la "Presse")

La nouvelle circulait cette semaine dans les cercles financiers qu'un arrangement amical aurait eu lieu entre les directeurs de la Canadian Car and Foundry Company et le comité des actionnaires de l'opposition. Une réunion des représentants des deux groupes qui ont mené une campagne dans le but de recueillir des procurations a été tenue, et à l'issue de cette réunion, il a été annoncé que les différends existants ont été réglés d'une manière satisfaisante.

Bien qu'aucune déclaration officielle n'ait été faite concernant la teneur de ces arrangements, il semble entendu que le comité des actionnaires aura dans le conseil d'administration, trois représentants qui seront: le sénateur Beaubien, de Montréal, MM. A. Hicks Lawrence et E. Howith, de New York. La nomination de ce dernier semble, toutefois, moins probable que celle des deux autres.

Les membres désignés jusqu'à ce jour seraient donc: le sénateur Curry, Mark Workman, W.-W. Butler, l'hon. G.-G. Foster, G.-E. Drummond, le sénateur Beaubien, H.-W. Beau-

clerk, W.-F. Angus, A. Hicks Lawrence, K.-W. Blackwell, E. Howith, Wm. McMaster et l'hon. E.-C. Smith. Il resterait deux autres directeurs à désigner pour compléter la liste des quinze membres qui doivent faire partie du nouveau bureau de direction. Ce seront probablement MM. F.-A. Skelton et V.-M. Drury. Le premier est présentement directeur.

—Le sénateur Curry, président de la Canadian Car and Foundry Company, a déclaré que sa compagnie était occupée actuellement à exécuter la commande de 50 wagons de fret, de 50 tonnes chacun, donnée par la United States Steel Corporation.

Ces wagons ne seraient qu'une partie du matériel dont cette dernière compagnie a besoin pour continuer les travaux qu'elle a entrepris pour la construction d'une usine près de Sandwich, Ont. L'impression s'était répandue, il y a quelque temps, que, vue l'incertitude des affaires, elle allait discontinuer ces travaux jusqu'à la cessation de la guerre, mais la commande qu'elle fait exécuter par la Can. Car est une preuve évidente de l'intention qu'elle a de les poursuivre jusqu'au bout.

Car profit record in seven months

Surplus at Rate of 49.8 p.c. on Preferred and 64.1 p.c. on Common

Working Capital up

Increase of Upwards of \$1,500,000 Shown, with Outlay of \$742,000 on New Plant

(De la Gazette)

Surplus profits of the Canadian Car & Foundry Co., Limited, for the seven months to April 30th, amounted to \$2,177,034, which would represent a per annum rate of 49.8 per cent, on the preferred stock, and, after allowance for a 7 per cent, divided on the preferred, a per annum rate of 64.1 per cent, on the common stock. The profits as stated are after deductions for depreciation and renewals and interest charges, and presumably are clear of all appropriations except the amount to which the company may be liable for war taxes.

The surplus as shown exceeds the best previous record of the company for a full year. In 1912-13, before deduction of a special reserve of \$350,000, the profits after depreciation and interest amounted to \$1,721,653, the record to date. So if the company failed to earn any profit at all in the remaining five months of its current fiscal year, profits would still be some \$450,000 in excess of the previous best for any year.

A profit and loss statement and a balance sheet for the seven months were issued from the company's office yesterday afternoon, and will be laid before the shareholders at the annual meeting of Monday. For purposes of comparison the seven months figures of the profit and loss account are set in the following table beside the full twelve months' figures given in the last two annual reports:

CHEMIN DE FER DU GOUVERNEMENT CANADIEN

Service Montréal — La Malbaie

Le bureau des chemins de fer du gouvernement canadien annonce un changement dans leur service de wagons-dortoirs entre Montréal et le quai de la rivière Ouella pour les voyageurs allant et venant de différents endroits de la Malbaie. Le et après vendredi prochain, 12 juillet, le wagon-dortoir accomplira un voyage complet chaque semaine, quittant Montréal par le spécial St-Laurent à 8.10 p.m. les vendredis pour le quai de la rivière Ouella, avec raccordement pour le bateau pour la Malbaie le samedi matin; revenant du quai de la rivière le lundi par un train d'embranchement, se raccordant au train No 199, l'Océan limité, allant vers l'ouest qui doit arriver à Montréal à 8.55 a.m. le mardi. Le service de wagons-dortoirs allant vers l'est par le spécial St-Laurent le lundi, revenant du quai de la rivière Ouella par le spécial St-Laurent allant vers l'ouest le mardi, a été retranché, le dernier voyage ayant été accompli le lundi, 8 juillet, et le retour le mardi 9 juillet.

Aidons les mutilés de la guerre à devenir de bons ouvriers de métiers

Le temps n'est plus où l'homme mutilé devait être considéré comme un être sans ressources, condamné à traîner une misérable vie d'oisiveté. Il y a des métiers, il est vrai, qui lui sont fermés, à cause de son infirmité. Mais il y en a bien d'autres où il peut trouver sa place pourvu qu'il ait reçu la préparation nécessaire.

Tous les pays européens ont établi des écoles industrielles où les soldats mutilés reçoivent un apprentissage qui leur ouvre la voie vers une carrière utile, vers une vie de travail et d'indépendance.

Il y a aujourd'hui, sur le continent européen, des centaines de ces écoles, ce n'est plus simplement de l'expérience, car bon nombre de leurs anciens élèves avancent déjà sur le chemin du succès dans les nouveaux métiers qu'ils ont appris.

Il y en a même, parmi ces hommes, qui se trouvent en position de gagner des salaires plus élevés qu'ils ne recevaient avant d'avoir été mutilés, car ils n'étaient alors que de simples manœuvres, et maintenant ils sont devenus de bons ouvriers de métier.

Les Etats-Unis se préparent à faire de même pour les soldats infirmes qui leur reviendront du front. Tout soldat estropié ou infirme ne recevra pas seulement, à son retour, les meilleurs soins médicaux et un bon membre artificiel, mais aussi on lui donnera une solide éducation professionnelle, qui devra le rendre apte au travail.

Il est bien évident qu'il est de l'intérêt du soldat infirme de ne pas négliger les avantages que lui offre cette rééducation. Il est vrai qu'à l'heure actuelle n'importe qui, même un infirme, peut facilement trouver du travail. Mais ce sera bien différent après la guerre, car alors la situation industrielle, aujourd'hui si extraordinairement favorable, aura changé.

Il y aura alors sur le marché du travail une âpre concurrence, avec la sélection de ceux qui jouissent de la plus grande capacité de travail. Les ouvriers de capacité moindre seront renvoyés, et il leur sera impossible de trouver du travail à un salaire convenable.

Ce sera le devoir des parents et des amis des soldats mutilés de les encourager, pour leur propre bien et pour celui de leurs familles, à profiter de la possibilité qui leur sera offerte de retenir des ouvriers. Toute tendance à se figer dans l'oisiveté et à devenir une charge publique devra être tenue en échec. La flânerie, même temporaire, démoralise l'homme, le rend malheureux et conduit, sous tous les rapports, à de tristes et pernicieuses conséquences. Si, au contraire, l'homme est mis en état de devenir un producteur utile, il sera heureux et satisfait.

Pour que le public puisse utilement prêter son concours dans cette oeuvre de réadaptation du soldat infirme au travail et à la vie, il faut que soit complètement changée son attitude envers les mutilés en général, ceux de la guerre comme ceux de l'industrie. Ce qu'il faut au mutilé, c'est du travail, un moyen de gagner sa vie. L'autre espèce d'assistance, celle qui le conduit à compter sur la charité du public, lui fait plus de mal que de bien.

Il y a presque dans chaque profession des emplois qui peuvent aussi bien être tenus par des ouvriers mutilés que par ceux qui ne le sont pas. Pensez-y donc et tâchez de trouver dans votre profession des emplois que pourrait tenir un homme qui aura perdu son bras ou sa jambe, ou qui souffre d'une autre infirmité. Si vous êtes patron, donnez ces emplois de préférence à des mutilés; si vous êtes ouvrier ou employé, appelez l'attention de vos chefs sur ces possibilités et tâchez d'obtenir ces emplois pour vos compagnons de travail mutilés.

Vous aurez rendu par là un grand service. Car l'infirmes qui fait du travail utile, n'est plus, en vérité, un "infirmes".

Mettez vous dès maintenant à ce travail, en commençant par les mutilés de l'industrie qui se trouvent parmi nous; car notre pays a besoin en ce moment du travail de tout homme qui peut être mis en état d'en fournir. Puis vous continuerez ce travail pour secourir les mutilés de la guerre, lorsqu'ils commenceront à nous revenir.

Dans le passé, l'influence du public n'a pas peu contribué à tourner en vagabonds les soldats mutilés qui revenaient de la guerre. Faisons donc de la sorte que notre influence puisse, dans l'avenir, contribuer à les tourner, au contraire, en citoyens utiles et dignes.

Avec toutes les inventions modernes dans le domaine des membres artificiels et des appareils de

travail, avec l'éducation professionnelle donnée par le gouvernement et, au-dessus de tout, avec le public nous prêtant concours plutôt qu'à l'ériger des obstacles sur notre chemin, nous pourrions rendre aux mutilés un service dont nous aurons le droit d'être fiers.

Douglas C. McMurtrie

PLACEZ VOS ECONOMIES

Sur les Obligations de la

Cité de Montréal

Elles vous rapporteront

6%

Capital remboursable dans cinq ans

Faites-nous parvenir vos commandes immédiatement à nos frais.

Les Placements Municipaux Limitée

Edifice Duluth. Tél. Main 7683
50, NOTRE-DAME OUEST MONTREAL

BON CONSEIL

Ne perdez pas votre temps ni votre santé en essayant tous les VIEUX REMÈDES. Recourez tout de suite au P...DUIT ANTISEPTIQUE et BALSAMIQUE dont le succès colossal et sans précédent s'appuie sur des MILLIERS ET DES MILLIERS DE GUÉRISONS. PRENEZ LES

CAPSULES CRESOBENE

Vous préviendrez ou vous guérissez infailliblement: MAUX DE GORGE, RHUMES, ENROUEMENTS, GRIPPE, INFLUENZA, BRONCHITES, ASTHME, PNEUMONIE, ETC.

Essayez et vous conviendrez qu'il n'existe rien de comparable. En vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c le flacon. Envoyez aussi par la poste, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du prix.

DÉPÔTITAIRE GÉNÉRAL: ARTHUR DECARY PHARMACIEN Casler postal 392 Montreal, Can.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE.

AVIS est par les présentes donné que Richard Montgomery Rodden, architecte, des cités et district de Montréal, dans la province de Québec, fera application au Parlement du Canada, à sa prochaine session pour un bill de divorce contre sa femme, Grace Julia Brown, des cités et district de Montréal, pour cause d'adultère.

DATE à Montréal, province de Québec, ce 26 mars 1918.

D. M. RODDEN Pétitionnaire.

ELLIOTT, DAVID MAILHOT, Procureurs du pétitionnaire.

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC, districts de Montréal, No 4732. Dame Mary Huot, de Montréal, épouse d'Edmond Rodrigue, entrepreneur, du même lieu, demanderesse, vs ledit Edmond Rodrigue, défendeur.

Une action en séparation de biens a été intentée dans cette cause.

H.-J. GAGNE, Procureur de la demanderesse

AVIS

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que Gladys Agnes Wilson, des cités et district de Montréal, dans la province de Québec, fera application au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un bill de divorce contre son mari, Edmund John Edward Howkins, pour causes d'adultère, mauvais traitements et défection.

GLADYS A. WILSON Pétitionnaire

ELLIOTT, DAVID & MAILHOT, Procureurs de la Pétitionnaire

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, No 256, Cour Supérieure. Dame Mathilda Richard, des cités et district de Montréal, épouse d'Edmond Trahan, du même endroit, entrepreneur, Demanderesse, vs le dit Edmond Trahan, Défendeur. Une action en séparation de biens a été intentée en cette cause ce jour, Montréal, 4 mars 1918.

René Chênevert, avocat de la demanderesse.

VILLEGIATURE

Château Quinté

STE-MARGUERITE LAC MASSON
Le plus beau site du nord, 70 pieds plus haut que le niveau du lac. A cette altitude l'air est toujours pur et frais. Sur le bord du lac, CHALOUPIES, BAIGNOIRS, CROQUETS, SALLE DE DANSE, LAWN-TENNIS, LUMIÈRE ELECTRIQUE, SALLE DE BAIN à tous les étages, salle à manger agrandie 60 x 40, salon 60 x 30, magnifique salle de lecture pour donner tout le confort désiré à nos pensionnaires. Tables de première classe.
Pour informations s'adresser au Château ou M. L. Larue, Uptown 2563.

AVIS

"Viger Garage, Limitée".
Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-gouverneur de la province de Québec, industriel; Gustave Brière, Joseph Meunier, mécaniciens; Louis-Elzéar Beauregard, avocat et conseil du Roi; Delle Albina Brunet, secrétaire, de Montréal; dans les buts suivants:

Manufacturer, vendre des automobiles, cycles-moteurs, bateaux-moteurs, hydroplanes, aéroplanes, autobus, chars et autres véhicules-moteurs de tous genres, nature et description, et leurs accessoires;

Exercer l'industrie ou le commerce de manufacturiers et commerçants d'effets en caoutchouc, bandages de roues pour automobiles, bicyclettes et de tous effets, articles ou marchandises dans la fabrication desquels le caoutchouc peut être employé;

Acquérir, bâtir, entretenir les bâtiments, magasins, garages pour l'emmagasinage, le soin et la garde à loyer ou autrement d'automobiles, cycles-moteurs, bateaux-moteurs, hydroplanes, aéroplanes, autobus et tous autres véhicules-moteurs de nature quelconque;

Fabriquer, acheter, vendre et louer ou autrement disposer de tous articles, effets ou marchandises nécessaires à l'opération, réparations ou équipement d'automobiles, cycles-moteurs, bateaux-moteurs, hydroplanes, aéroplanes, autobus et tous autres véhicules-moteurs;

Exercer l'industrie de commerçants, manufacturiers, fabricants et transmetteurs de force motrice ou de toute autre industrie dans laquelle l'air comprimé, l'électricité ou autres moyens de locomotion peuvent être employés;

Exercer l'industrie ou le commerce de cambionneurs, ingénieurs-mécaniciens, voitures pour messageries, freight, personnes;

Exercer l'industrie de fondeurs et constructeurs, et agir en qualité d'agents facteurs ou courtiers, pour toutes les fins ci-dessus mentionnées;

Obtenir, acheter, louer ou autrement acquérir tous brevets d'invention, patentes, caveat, commission conférant un droit exclusif ou limité d'utiliser toute invention qui pourrait être employée par la compagnie dans l'exercice de ses fins;

Acheter, louer ou autrement acquérir toute propriété mobilière ou immobilière nécessaire à la compagnie pour l'exercice de ses fins;

Acheter, louer ou autrement acquérir la propriété mobilière ou immobilière, la clientèle, la franchise, droits, privilèges, contrats, actif et passif de toutes personnes ou compagnies exerçant une industrie ou un commerce semblable ou de même nature, à l'industrie ou le commerce que la présente compagnie est autorisée de faire ou d'exercer et payer pour ces diverses acquisitions en totalité ou en partie en actions acquittées, obligations ou autres valeurs de la présente compagnie, et les vendre, louer ou autrement en disposer dans le cours ordinaire des affaires;

Conclure des conventions au sujet du partage des profits, de la fusion des intérêts, de la coopération, de risques à encourir, des concessions réciproques ou de tous arrangements pouvant intervenir entre la compagnie et toute autre personne ou compagnie exerçant une industrie ou engagée dans des affaires de même nature que les affaires que la présente compagnie est autorisée à faire;

Accepter en garantie ou en paiement de créances contractées ou à être contractées envers la présente compagnie, tous biens meubles ou immeubles, billets, bons ou obligations, débiteures ou autres valeurs, et disposer des meubles et immeubles et autres valeurs ainsi acquis dans le cours ordinaire de ses affaires;

De payer pour tels services rendus à la compagnie ou requis par elle ou pour toutes acquisitions de la compagnie, en deniers comptants en tout ou partie, en billets, actions libérées ou en obligations de la compagnie, en tout ou en partie;

Faire le commerce d'immeubles en général et tout commerce s'y rattachant;

Tirer, faire, accepter ou endosser, broker, exécuter et émettre des billets promissaires, des lettres de change, des connaissements, des lettres de crédits et autres effets négociables;

D'émettre des parts acquittées, des bons, débiteures ou autres sécurités, soit pour le paiement en tout ou en partie de toute propriété réelle ou personnelle, droits, réclamations, privilèges, concessions ou autres avantages que la compagnie pourra acquérir, soit dans le but de se procurer des fonds pour l'exercice de son commerce;

Faire toutes les choses nécessaires ou pouvant en quelque façon aider la compagnie ou atteindre aucun des objets ci-dessus énumérés, sous le nom de "Viger Garage, Limitée", avec un fonds social de dix mille piastres (\$10,000.00), divisé en cent (100) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera à Montréal, Québec, au bureau du secrétaire de la province, ce huitième jour de juin 1918.

Le sous-secrétaire de la province, C.-J. SIMARD, ELZÉAR BEAUREGARD, Avocat des requérants.



Votre BEAUTE depend de vos DENTS

Voulez-vous avoir une Santé Parfaite? Ayez soin de vos Dents

Nos METHODES MODERNES nous permettent de faire tous nos TRAVAUX DENTAIRES à

100%

plus bas qu'ailleurs.

Rappelez-vous que nous sommes le rempart entre vous et les hauts prix en dentisterie



Un bon dentier garanti

Veut dire meilleure santé, meilleure apparence, un plus grand bonheur de vivre.

Quelque soit le mauvais état de vos dents ou de vos gencives, votre bouche peut être soignée avec succès à nos bureaux. Demandez à nos nombreux clients ce qu'ils pensent de nous en fait de dentisterie, et nous n'en voulons que leur réponse pour vous convaincre à venir nous faire visite.

Les

MAUVAISES DENTS

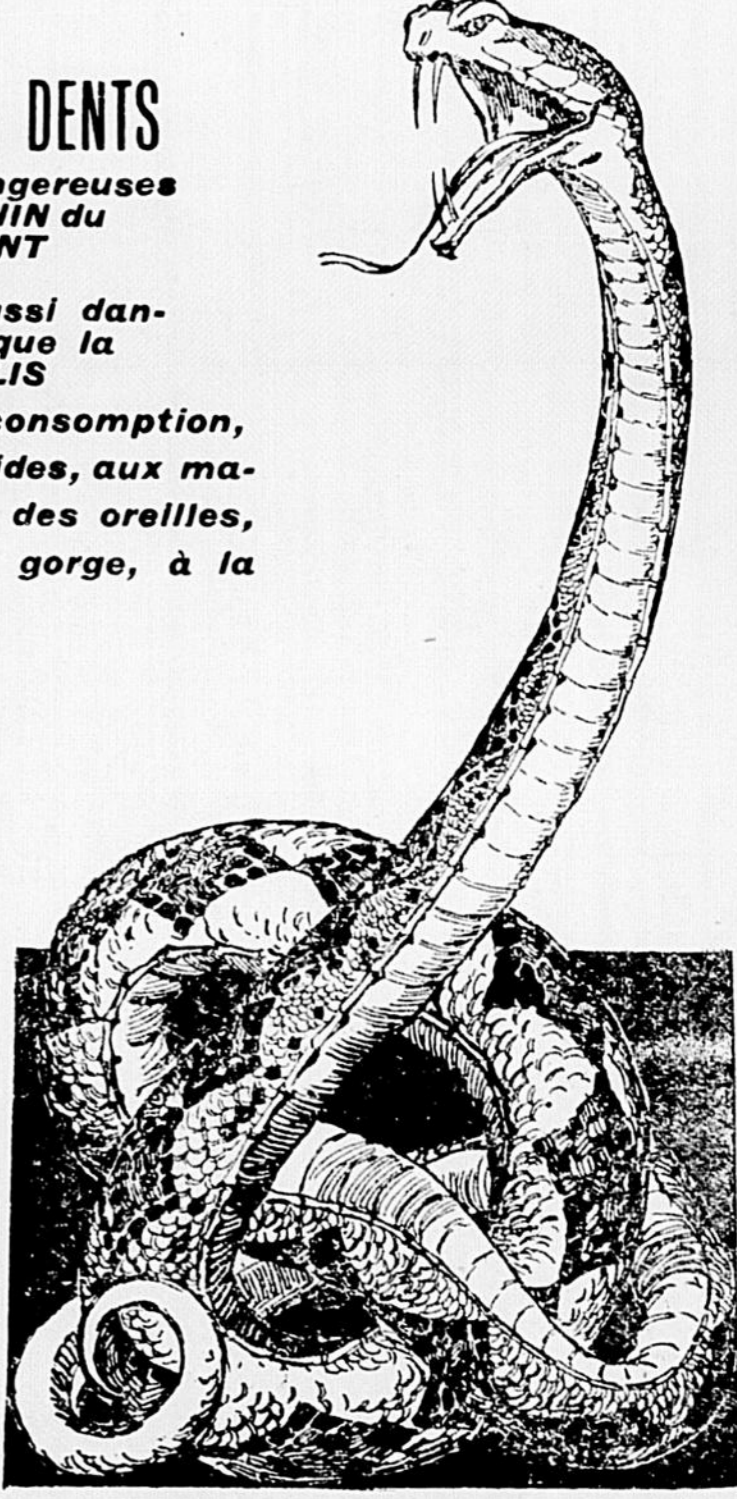
sont plus dangereuses que le VENIN du SERPENT

Elles sont aussi dangereuses que la SYPHILIS

Elles portent à la consommation, aux fièvres typhoïdes, aux maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, à la PARALYSIE.

N'OUBLIEZ PAS

- 1.—Que nous n'employons que des diplômés des plus grandes universités des Etats-Unis et du Canada.
 - 2.—Que nous sommes les inventeurs de la fameuse KILCAINE pour l'extraction des dents sans douleurs, qui a fait sensation depuis quelques semaines dans tout Montréal.
 - 3.—Que nous avons les plus grands bureaux professionnels dentaires du monde.
 - 4.—Que nous achetons en très grande quantité, car nous sommes les fournisseurs de plusieurs dentistes.
 - 5.—Que nos bureaux et nos laboratoires sont munis des perfectionnements électriques les plus modernes.
 - 6.—Que nous fabriquons nos dentiers en grande quantité vu notre mécanisme complet.
- Et c'est pour ces raisons que nos prix sont les plus bas dans tout le Canada.

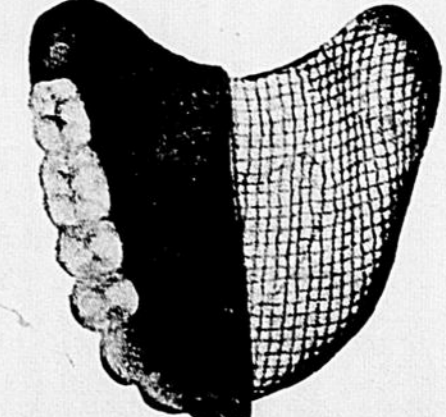


Que vos dents soient le miroir de votre santé.



Nous posons aussi les dents sans palais d'après les méthodes les plus modernes.

Dentistes diplômés seulement des plus grandes universités de Boston, New York, Chicago et Philadelphie ainsi que du McGill et de Laval.



Dentier garanti inusable, incassable

30 BUREAUX PRIVES, ANTISEPTIQUES, HYGIENIQUES, D'UNE PROPRETE PARFAITE SUIVANT A LA LETTRE LES THEORIES DE L'INSTITUT ROCKFELLER ET DE L'INSTITUT PASTEUR

DENTISTES FRANCO-AMERICAINS

164, rue St-Denis 164

UN PEU PLUS BAS QUE STE-CATHERINE

HEURES DE BUREAU 9 A.M. à 9 P.M.

L'Autorité a quatre pages

L'Autorité rétablit aujourd'hui son format à quatre pages. Nous nous acquitons ainsi de l'engagement pris envers nos lecteurs de publier à 2, 4 et 6 pages selon les circonstances, mais de ne pas mourir.

La crise du papier — la stagnation des affaires — les vacances — autant de raisons qui militent en faveur d'une politique d'économie non seulement à "L'Autorité", mais de la part de tous les journaux qui ne veulent pas se suicider.

Nous remercions cependant les centaines de lecteurs qui par correspondance nous engageaient à continuer de publier à deux pages durant tout l'été. Qu'ils soient assurés que "L'Autorité" saura toujours donner le bon coup de barre dans les passes difficiles.

D'après des statistiques puisées à bonne source, 925 journaux et périodiques ont suspendu leur publication, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, l'an dernier, et 250 autres se sont fondus dans des publications plus solides.

Du reste, ce n'est pas l'épaisseur autant que la valeur qui établit un journal.

Mtre Aimé Geoffrion va-t-il lâcher l'honneur professionnel?

Si le bâtonnier de Montréal n'agit pas dans l'affaire des conscrits, le Barreau de la Province ira de l'avant

(Spécial à L'Autorité) Québec, 12.—Bien que L'Autorité ne soit pas toujours très tendre pour la Vieille Capitale, elle a ici quelques milliers de lecteurs qui aiment son franc parler.

Vos appels au Barreau de Montréal de tenir une enquête sur la cynique exploitation à laquelle certains avocats ont soumis les conscrits, ces appels énergiques ont eu un écho sonore à Québec, où les malheureux jeunes gens appelés sous les armes et désireux d'échapper au service militaire furent aussi volés comme au coin d'un bois par des disciples de Thémis.

Les yeux de la province (pour me servir d'une expression poétique) les yeux de la province sont fixés sur Me Aimé Geoffrion, bâtonnier du Barreau de Montréal, de qui on attend la punition qui foudroiera les coupables.

Que le Barreau de Montréal agisse, et le Barreau de Québec marchera aussitôt, car l'exploitation des conscrits est le scandale le plus abominable dont la province de Québec ait été le théâtre depuis cent ans. On calcule que les conscrits, dans tout le Québec, ont dû payer au moins \$5,000,000 à des avocats peu scrupuleux.

Me Aimé Geoffrion, qui est l'un des avocats, si je suis bien informé, du Collège des Chirurgiens Dentistes de la Province de Québec, a prononcé des plaidoyers sur la dignité professionnelle chez les chirurgiens dentistes qui ont fait l'admiration, ici, du grand Lemieux et du p'tit Langlois, deux aracheurs de dents locaux qui, bien que de taille différente, professent les mêmes idées.

La renommée de Me Aimé Geoffrion est répandue par toute la province. Ici, à la Haute Ville, nous sommes un peu au courant des succès qu'il remporte devant le comité des bills privés de la Législature. Chaque session ne doit pas lui rapporter moins de \$25,000.

Donc, il est assez indépendant pour mener jusqu'au bout l'enquête qu'exige l'indignation populaire.

Dans tous les cas, si le Barreau de Montréal et celui de Québec négligent d'agir, relativement à l'abominable affaire des conscrits, un appel serait adressé, et je le sais de bonne source, au Barreau de la province.

Le Québécois vit "en grève" comme le poisson dans l'eau

(Spécial à L'Autorité) Québec, 12.—Des qu'ils ont entendu dire que l'Armurerie Ross allait augmenter son personnel et que le port de Québec, par suite de la construction de nombreux navires au Canada, subirait un regain d'activité, les Québécois ont parlé de se mettre en grève.

Les choses se passent ainsi, à Québec: Supposons, par exemple, que vous lancez une industrie. Vous engagez une cinquantaine d'hommes. Au bout d'un mois ceux-ci se concertent, viennent vous demander une augmentation de salaire et parlent de grève si vous ne la leur accordez pas.

Je présume que pour ne pas fermer votre boutique, vous la leur accordez. Un mois plus tard, nouvelle augmentation demandée et nouvelle menace de grève. Vous vous fâchez et les envoyez tous au diable.

La grève est déclarée et votre atelier chôme jusqu'au moment où vos ouvriers, pris par la famine, reviennent à l'ouvrage. Vous en profitez pour les remettre au salaire initial, celui d'avant l'augmentation. Deux mois plus tard, ayant accumulé assez d'argent pour se dispenser de travail pendant quinze jours, vos gens se remettent en grève. Et ainsi de suite.

La grève semble indispensable aux Québécois. Elle a presque détruit l'industrie de la chaussure si florissante un temps dans la vieille Cité de Champlain. La grève a détruit son port, car dès qu'un navire se présentait, les débardeurs s'empressaient de se mettre en grève, avec le résultat que le bateau continuait vers Montréal.

Si la grève disparaissait de la terre, le Québécois ne serait bientôt plus qu'un souvenir, comme le mammoth, ce merveilleux fossile.

Prosecute or persecute?

To the Board of Dental Governors of the Province of Quebec

What have you accomplished by trying to p... an individual member of your Association to conform to your ways of thinking? Why do you p... Dr. Maillet personally when you know that there are at present over TWENTY Dentists who are violating your so-called famous by-law 18?

Have you taken any action against these other Dentists? If not, why?

Are you waiting for some other practitioner to lodge complaints against the other TWENTY?

If so, why not employ one of your own particular confrères. Perhaps it may be that you require all incoming funds trying to p... Dr. Maillet.

For Heaven's sake let us have a change. In place of the same old stereotyped annual report from the same Treasurer and same Secretary, informing us, what they have tried to do to p... the same Dentist year in and year out, get out and try and give us a Board that will look at the profession from a broadminded point of view.

For that matter—every one of you are so narrow minded that you cannot see, that every dollar you spend against those who are advertising, is only retarding the profession for years. And still further, you have to keep p... one individual member who has done more to enlighten the public on Dental Hygiene than your Board has ever done since its incorporation. You are so narrow minded that you would not design to visit those Dentists whom you seek to p... You have never yet tried to meet them in an amicable way. How honored Dr. Maillet must feel as being the chosen one for you to spend your money on. Fortunate is he that he can give you a good run for your money.

But say! Why not try the other TWENTY and see how they will trot. Are n't you tired yet of using the whip on Dr. Maillet? Which is far yet from proven that he has advertised personally. When you see the secret of the whole trouble is that you are all tarred with the same stick and have been for years. I never did like slippery elm change the stick.

Dr. W... D.D.S.

Portez les culottes, Mesdames!

La femme d'un échevin approuve la campagne menée par "L'Autorité" et opine qu'on devrait enjuponner les représentants du peuple sans courage

De la femme d'un échevin de Montréal nous recevons une communication dont nous détachons ce passage:

"Que vous avez bien raison, messieurs les rédacteurs de "L'Autorité", d'écrire que c'est la femme qui doit porter les culottes et qu'il n'en fallait pas d'autres preuves que l'organisation de la "Foire Montréalaise" par les plus grandes dames de Montréal!

"Moi, j'ai un mari qui, s'ilôt échevin, a lâché là ses affaires pour se livrer à je ne sais quel. Je reçois beaucoup de lettres anonymes: les unes m'annonçant que mon mari me trompe avec la femme d'un fonctionnaire municipal, les autres qu'il se tient dans les couloirs chez Concordia, à relancer les solliciteurs pour voir s'il n'en pourrait pas tirer quelques cinq piastres; mais je veux croire mon mari encore fidèle et honnête, quoique échevin.

En tout cas, il me dit passer son temps à l'hôtel de ville. Je me demande ce qu'il y peut bien flâner, depuis que les échevins ne comptent pas plus que des as de pique.

"Puisqu'ils n'ont pas le pouvoir d'accomplir du bien, au moins ne devraient-ils pas se livrer au mal. Mais je me suis aperçue, l'autre jour que mon mari, après avoir voté deux ou trois fois contre l'augmentation de la taxe, avait à la fin voté pourle.

"Quelle poule mouillée! Si c'avait été moi, je vous assure que Ti-Nest Decary ne m'aurait pas fait changer d'idée.

"Ah oui! qu'on passe les culottes aux femmes au plus vite et qu'on mette des jupes aux hommes aussi nous que les échevins. Des hommes comme ça, je vous le dis, on devrait les assoier le matin sur une chaise percée, leur mettre un bol de lait sucré entre les mains, leur passer une bavette au cou et les laisser là toute la journée, quitte à les nettoyer le soir.

"Continuez, messieurs les rédacteurs de "L'Autorité" à foudroyer les hommes sans courage, à rendre hommage aux travaux accomplis par les femmes, et vous aurez ainsi poursuivi l'une de vos plus heureuses campagnes.

"LA FEMME D'UN ECHEVIN"

Le Charivari

Il n'y a que le bon vin qui réjouisse le cœur de l'homme: la lecture d'une oeuvre humoristique produit le même effet, et elle a cet avantage qu'on peut la faire et la refaire maintes fois sans risquer de s'intoxiquer.

C'est peut-être ce à quoi le "Charivari" doit son succès qui va toujours s'accroissant, attendu qu'il est toujours de plus en plus amusant. Pour vous en convaincre procurez-vous donc le prochain numéro. Vous y verrez comment se "trime" la prohibition, vous y lirez une historiette canadienne inédite: "Cochons et patates", "De plus fort en plus fort", par Labarouche; les "Prognostic d'août", etc.—Et vous rirez à ventre débouloché.

Les Français et les Américains font de la propagande en Allemagne; mais ouvertement, c'est le cas de le dire. Ils se servent de ballonnets et de grenades auxquels sont attachés brochures et pamphlets, tout comme des grappes de raisins.

Depuis le commencement de la guerre un total de \$50,000 en récompense a été versé par le gouvernement américain à la police de New-York pour avoir contribué largement à l'arrestation des déser-teurs.

Le Dr Edward A. Rumely, éditeur de l'Evening Mail, vient d'être arrêté sous l'accusation de parjure et d'avoir, à l'insu des autorités, négocié l'achat du Mail avec l'or allemand.

Les Italiens, ayant débâillé la défilé de la Piave et s'étant frayé un passage dans les montagnes, ont atteint l'Albanie où, de concert avec les troupes françaises de Macédoine, ils portent aux Autrichiens des coups terribles.

Les dernières nouvelles d'Allemagne annoncent qu'à partir d'août il y aura un semaine par mois sans viande. Ce règlement a été passé malgré les protestations d'un député-socialiste, lequel trouve insupportable une diminution de la ration actuelle. Evidemment il ne croit pas l'adage: "Quand il y a à manger pour sept personnes, il y en a bien pour huit."

LA CANADIAN CAR & FOUNDRY

A lire en page 2 le remarquable rapport de la Canadian Car & Foundry Company Limited. Voici une compagnie qui continuait de prospérer en dépit de ses détracteurs.

CANADIENS-FRANÇAIS

N'est-il pas le temps de soutenir les vôtres? EXIGEZ LE PAIN DE J.-A. BROUSSEAU Limitée

Celui qui a obtenu pour le consommateur le pain de 3 LIVRES au prix du pain de 2 LIVRES

Nous livrons dans toutes les parties de la ville. Fabriqués par des Canadiens-français et avec la meilleure des qualités.

Demandez-le à votre épicière ou à nos distributeurs ou téléphonez à 49 à 75 rue Boyer St-Louis 678

Passe-Temps

SAMEDI - DIMANCHE Grande production de Luxe de la Cie Fox en 7 parties LA FEMME ET LA LOI

Cette vue montre ce que peut faire de terrible, une bonne et brave femme quand il s'agit de l'honneur de son enfant.

LUNDI, MARDI, MERCREDI: LA CONQUÊTE DE L'AMOUR

GISMONDA de Viterien SARDOU Interprété par LINA CAVALIERI

De par le monde

NOTES BREVES Au nord de Château Thierry des avions américains ont pénétré jusqu'à cinquante milles à l'intérieur des lignes allemandes. D'appréciables informations ont été prises sur la prochaine offensive. Ils sont revenus intacts, ayant déjoué toutes les tentatives ennemies.

C'est à cette époque que le lieutenant Montin Roosevelt descendit son premier boche d'une hauteur de 15,000 pieds.

L'avance des Alliés, en Albanie, dont le front est de 60 milles, semble avoir une portée considérable sur la politique des Slaves du Sud, lesquels se sont déjà révoltés contre l'Autriche. Le champ d'action n'est qu'à 70 milles de Salonique. On remarque un certain malaise chez les Bulgares avoisinants.

Le succès des Tchèques-Slaves en Sibirie et l'établissement d'un nouveau gouvernement à Vladivostok — lequel est appuyé par tous ceux opposés aux Bolschéviki — n'ont servi qu'à entraver les projets des Alliés en Russie. A ce sujet, le Président Wilson serait accepté par l'Entente.

Alexandre F. Kerensky, commentant l'assassinat de von Unbach, ambassadeur allemand à Moscou, dit que c'est là, peut-être, un signe précurseur du relèvement de la Russie, car, de l'entrée des troupes allemandes dans la vieille capitale résulterait une salutare levée en masse contre l'envahisseur.

Le vice-amiral von Capelle a déclaré, au Reichstag, que les sous-marins augmentent en nombre et en qualité et que les alliés en ont exagéré les pertes. Cinq gros navires coulés quotidiennement, c'est le but qu'il se propose d'atteindre.

Shrapnels

The N.Y. World estimates that the key supply of the country have already cleaned up a billion dollars in increased prices, and should Congress prohibit the manufacture of beer and wines the monopoly will make another billion or two.

The Huns now call American soldiers "devil dogs," probably because the boys knock the devil out of them every time they come to grips.

One advantage of dressing like a Scotch Highlander is that you don't have to go to the expense of having your pants pressed.

Everybody has observed lately that the number of German blows on the western front are not near so numerous as the blowhards in Berlin.

When you come to think of it life is nothing more than just paying one dambill after another.

If it is true that the Kaiser would like to remove Emperor Charles of Austria he had better get out of the Austrian people will get to Charlie first.

A New York man scratched a match on a hip pocket that was saturated with naphtha, but his friends came to the rescue and extinguished the blaze with seltzer siphons.

It is reasonably certain now that Emperor Charlie of Austria will not eat a dinner in Rome.

Uncle Sam has discovered that war whets the appetite for graft, but it is always the case.

The Kaiser in his latest speech told the Germans that they are the chosen people. Maybe so, but the devil did the choosing.

We have some patriots in this country who are willing to help win the war by observing workless days.

The New York Morning Telegraph says actors, musicians and ball players want the law amended so as to read "work, fight or play."

The man who believes that the world owes him a living will learn in time that the world never pays up.

Major General Brancker, of the British army, says it is the fixed purpose of the British air ministry to carry the bombing warfare into Germany on a steadily increasing scale until not a vital spot in the German empire is safe from Allied raiders. When this is done the German people will stop gloating over the bombing of London and begin to howl most dismally for mercy.

Sometimes you see a man who thinks so much of himself that it seems as if he says: "I'm a big strawberry and at the top of the box."

Our memory goes back to the time when people had no confidence in the skill of a doctor if he did not have whiskers about two feet long.

When a man is well beyond forty he observes that he is attaining the middle-aged spread in his middle.

A Socialist complains that under the espionage law "a man can say enough in five minutes to go to jail for life. Yes, and under the alien anarchist law he can say enough in one minute to be deported for all time."

If General Foch has his moments of depression he must be greatly cheered by the cry across the Atlantic, "Hold the line, for we, Americans, are coming."

The Iron Cross now is regarded by the German people as a non-essential. What they want is sausage.

Some day the fact will dawn on the hungry German people that there is nothing but rot in the Kaiser's talk about Me und Gott.

Parc Sohmer

Dans une dizaine de jours le festival des Artisans commencera au Parc Sohmer, et selon les informations qui arrivent de toutes parts au comité général d'organisation, tout indique qu'un éclatant succès couronnera la série de grandes fêtes mutualistes de la semaine du 22 juillet. Des milliers de billets sont déjà vendus, et le tirage des deux billets pour le voyage au Saguenay, semble très populaire. Presque toutes les succursales locales ont été renommées. Les dames, de leur côté, font preuve d'un zèle admirable; elles s'occupent activement non seulement de la vente des billets, mais de mille et un détails qui sont de leur domaine: vente des fleurs, kiosque des réceptions bonbons, cigaretttes, etc. Le parc sera tout pavisé et décoré pour cette circonstance et il y aura une foule d'annonciements variés, à part le programme officiel, qui, selon que la promise M. Larose, le populaire gérant, sera exceptionnellement attrayant. Ainsi, à part les nettes impoies, il y aura addition, dès le premier jour, du genre, par le presté. On se hâte de retenir ses billets d'admission ainsi que pour le tirage du voyage au Saguenay, car il y aura très grande affluence. MM. Bourbonnais et Lamarque ont appris que les derniers rapports seraient des plus encourageants. La torchée, de ce genre, qui sera présidée par MM. R. Béard, le président, et le docteur Hurtubise.

Théâtre

Passe-Temps Les plus exigeants, les plus avertis des fervents et amateurs d'art cinématographique ne peuvent certainement point dire que la direction du Passe-Temps ne fait pas même l'impossible pour donner régulièrement à sa clientèle ce qu'il y a de mieux sur le marché. Si nous pouvons en juger par les dernières soirées montrées et par celles qui sont annoncées pour la deuxième quinzaine de juillet, aucun théâtre en ville n'a offert, jusqu'ici, à ses patrons, d'aussi splendides spectacles que ceux qui sont quotidiennement à l'affiche du coquet cinéma de l'Est.

Après les magnifiques productions de ces jours derniers on ne pouvait pas ne pas continuer une série si brillamment commencée par d'aussi beaux films. Ainsi aujourd'hui et demain, "La Femme et la Loi" qui sera à l'affiche est un véritable chef-d'oeuvre que toute femme — mère ou fille voudra voir... devra voir.

"La Femme et la Loi" est le seul film existant basé sur la célèbre cause "De Sauttes", qui fit, il y a peu d'années, tant de bruit aux Etats-Unis. C'est non seulement une tranchée de la vie réelle, mais un drame vécu, puisque nous assistons à une reconstitution — à une reproduction — exacte d'un drame tragique qui eût pour épilogue la Cour d'Assises.

C'est un fait divers dont le dénouement est tragique, juste et humain. Le spectateur ne peut que pardonner à la délaissée qui tue son mari pour sauver son enfant. C'est un point de droit... mais avant tout, c'est un drame qui batte le coeur des hommes et femmes d'aujourd'hui.

Cette vue, à thèse est vraiment émouvante. L'auteur donne à la mère des droits absolus et a traité son sujet avec talent. Les faits sont amenés avec science et toutes les femmes acquiescent pour ainsi dire à "son coupable" qui met fin à la pièce. A cette vue fera certainement époque. C'est une vue que toutes les mères voudront faire voir à leurs filles de même que les hommes y trouveront un sujet à longues et profondes réflexions.

"La Femme et la Loi" est l'oeuvre de R. A. Walsh et la célèbre Cie Fox l'a montée avec un souci de vérité digne d'éloges.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, mercredi, le 21 juillet 1918, des soumissions séparées pour la construction des édifices suivants à l'hôpital militaire de Sainte-Anne de Bellevue, P.Q.: un édifice pour les médecins, un édifice pour les gardes-malades, un édifice pour les infirmiers, un édifice d'emmagasinement; ainsi que pour des travaux de nivellement et la construction de chemins selon le cas, les- quelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-signé, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour l'édifice des médecins, l'édifice des gardes-malades, l'édifice des infirmiers, l'édifice d'emmagasinement, du nivellement et des chemins, Sainte-Anne, P.Q."

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission au bureau de l'architecte en chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, du surintendant des édifices fédéraux, bureau de poste général, Montréal, et du surintendant de l'hôpital militaire, Sainte-Anne de Bellevue, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministre conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 p.c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission.

Par ordre, R. C. DESROCHERS, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 9 juillet 1918.



Excursion de fin de semaine à Québec

Visitez la ravissante vieille Cité de Québec, cette fin de semaine. Le vapeur quitte Montréal à 7 p.m., le samedi soir, arrivant à Québec à bonne heure le dimanche matin. Passez la journée à visiter Québec et les endroits historiques qui l'environnent. Le vapeur quitte Québec à 4 p.m. le dimanche et arrive à Montréal en temps pour les départs, le lundi, après une nuit de Québec. Billet, aller et retour, cabine comprise ainsi que dîner au retour \$10.00

DIMANCHE, VOYAGE SUR LE FLEUVE

Le vapeur "Trois-Rivières" partira du quai Victoria à 9 a.m., pour un délicieux voyage descendant le fleuve jusqu'à Berthier, retour à 8 p.m. le même jour. Le patronage des familles est particulièrement sollicité. Voyage aller et retour \$1.50

La Musique du 68ième Westmount Rifles

(grâce à l'aimable permission du commandant et des officiers), exécutera un programme populaire.

Faites ce voyage au Saguenay Samedi Soir

Le vapeur de luxe "Rochester", identique au vapeur "Saguenay", quitte Montréal samedi soir pour le Saguenay. C'est une occasion unique de faire ce merveilleux voyage du Canada et de visiter le fameux "canyon" de la rivière Saguenay.

Le "Rochester" retournera à Montréal mardi soir, après un voyage de jour sur le Saint-Laurent, à partir de Québec. Prix du passage, aller et retour, repas et cabine com. \$30.00

Informations complètes de la CANADA STEAMSHIP LINES Limited 9, SQUARE VICTORIA MAIN 1731

LA STRATHCONA COMPAGNIE D'ASSURANCE-INCENDIE. Siège Social ACTIF TOTAL 373,643.00. Dépôt complet au Gouvernement. Nous invitons les corporations religieuses et de Fabrique à demander notre tarif spécial. BUREAUX: 90, Rue ST-JACQUES. Tél. Main 2181-2182

Pour les pieds infirmes et fatigués ESSAYEZ LE BAUME ANALGÉSIQUE BENGUÉ. Frottez un peu sur votre pied et vous serez promptement soulagé. Ce produit d'origine française, célèbre depuis un quart de siècle, est recommandé par votre médecin. En vente chez tous les pharmaciens malgré les conditions de la guerre. Envoyez pour un tube échantillon. THE LEEING MILES CO. MONTREAL. Insistez pour avoir BENGUÉ

LA chaleur est arrivée Votre chapeau de Paille. Y avez-vous songé? — Venez voir notre assortiment, dans lequel il vous sera facile de faire un excellent choix. Chemises sous-vêtements d'été, cravates, etc. Ce rayon est au complet. CINQ MAGASINS: 107 Sainte-Catherine Est. 669 Sainte-Catherine Est. 1819 Sainte-Catherine Est. 897 Notre-Dame Ouest. 1985 Boul. Saint-Laurent. Les chapeliers et merciers populaires.

Parc King Edward et Boucherville Dimanche, 14 juillet. Les vapeurs "Impérial" et "Boucherville" qui font la traversée partent du bas de l'avenue Pie IX, Maison-neuve, à 9.00 et 11.00 a.m., 1.00, 2.00, 3.00, 4.00, 5.00 et 6.00 p.m. Le dernier bateau quitte le Parc pour revenir à Montréal à 7.00 p.m. Passage aller et retour, Adultes 50c; enfants 25c. Admission gratuite au Parc. Les bateaux qui partent de Maison-neuve à 2.00, 4.00 et 6.00 p.m. n'arrêtent pas à Boucherville. Le dernier bateau pour Boucherville SEULEMENT est à 7.00 p.m.



Excursion de fin de semaine à Québec. Visitez la ravissante vieille Cité de Québec, cette fin de semaine. Le vapeur quitte Montréal à 7 p.m., le samedi soir, arrivant à Québec à bonne heure le dimanche matin. Passez la journée à visiter Québec et les endroits historiques qui l'environnent. Le vapeur quitte Québec à 4 p.m. le dimanche et arrive à Montréal en temps pour les départs, le lundi, après une nuit de Québec. Billet, aller et retour, cabine comprise ainsi que dîner au retour \$10.00. DIMANCHE, VOYAGE SUR LE FLEUVE. Le vapeur "Trois-Rivières" partira du quai Victoria à 9 a.m., pour un délicieux voyage descendant le fleuve jusqu'à Berthier, retour à 8 p.m. le même jour. Le patronage des familles est particulièrement sollicité. Voyage aller et retour \$1.50. La Musique du 68ième Westmount Rifles (grâce à l'aimable permission du commandant et des officiers), exécutera un programme populaire. Faites ce voyage au Saguenay Samedi Soir. Le vapeur de luxe "Rochester", identique au vapeur "Saguenay", quitte Montréal samedi soir pour le Saguenay. C'est une occasion unique de faire ce merveilleux voyage du Canada et de visiter le fameux "canyon" de la rivière Saguenay. Le "Rochester" retournera à Montréal mardi soir, après un voyage de jour sur le Saint-Laurent, à partir de Québec. Prix du passage, aller et retour, repas et cabine com. \$30.00. Informations complètes de la CANADA STEAMSHIP LINES Limited 9, SQUARE VICTORIA MAIN 1731